



Parking indisponible

Par **Yukinaa_94**, le **26/01/2021** à **05:39**

Bonjour à tous,

Je viens d'emménager dans un nouveau logement que j'ai loué. Cela va faire 1 mois que j'y habite. Lors de la remise des clés, l'agence qui gère cette location n'a pas pu me fournir tous les trousseaux de clés (bip parking inclus) en m'expliquant que l'appartement était précédemment géré par une autre agence et que celle-ci ne les trouvait pas ou les avait égarés. Depuis mon entrée dans les lieux, je n'ai pas pu utiliser mon parking et j'ai du trouver des places dans la rue. Le parking ainsi qu'une cave sont bien inscrits dans le bail. L'agence, ne m'ayant toujours pas remis le bip du parking, ni la clé de la cave, je souhaite savoir s'il est possible de demander une déduction de loyer, sachant que je les ai relancés à plusieurs reprises.

Que puis-je faire d'autre pour les faire réagir plus rapidement ? J'avais accepté le logement principalement parce que le parking était inclus et je me retrouve très embêtée par la situation. Merci à vous pour votre aide.

Par **Tisuisse**, le **26/01/2021** à **07:50**

Bonjour,

Vous adressez une LR/AR directement à votre propriétaire, donc sans passer par l'agence immobilière, car votre demande les oblige à la transmettre au propriétaire or, cette transmission coûte et l'agence ne veut pas faire l'avance de ces fonds.

A défaut, voyez votre ADIL.

Par **janus2fr**, le **26/01/2021** à **08:14**

Bonjour,

Vous pouvez, bien entendu, exiger une réduction de loyer proportionnelle au manque de jouissance par rapport au bail.